

Bleu nuit, rouge sang, vert espérance. Les très riches heures de la torture en Algérie

Valerio Cordiner
Sapienza - Università di Roma

valerio.cordiner@uniroma1.it

Résumé:

Plus de cinquante ans s'étant écoulés de la signature des Accords d'Évian, la torture, qui avait déjà soulevé à ce moment-là un débat animé notamment entre les philosophes et les gens de lettres, est désormais devenue le mot clé de la guerre d'Algérie. Dans cette étude, après un aperçu sommaire de la question d'un point de vue juridique et au terme d'une analyse le plus possible objective des événements algériens concernant la torture, on avance l'hypothèse que cette véritable obsession historiographique pour la violence et la répression ne vise, à l'instar de ce qui s'est passé pour le procès à 89 voire pour le syndrome de Vichy, qu'un but polémique: la mise en cause des idéologies progressistes répandues à l'époque, en l'espèce le jacobinisme et le marxisme.

Mots-clés: Torture; Guerre d'Algérie; France - XX siècle; Historiographie; Roman français contemporain

Abstract:

More than fifty years after the Evian Accords, torture - once a matter of heated discussions among philosophers and people of letters - has become a central topic in Algerian War historiography. The present essay suggests that this new obsession with violence and repression by historians is merely motivated by a polemical purpose. Similarly to what happened with the proceedings against 89 and the Vichy syndrome, the current purpose is to raise concerns about the dominant progressive ideologies of the time, namely, Jacobinism and Marxism. In support of this hypothesis, the essay offers an examination of the issue from a juridical perspective, and an analysis of specific torture cases in the context of the Algerian war.

Key-words: Torture; Algerian War; France - XX Century; Historiography; French Contemporary Novel

Il ne faut jamais critiquer les
gens sur qui on s'est défaussé
d'une responsabilité.

Georges Buis, *Les Fanfares perdues*

D'après le texte de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (art. 163 et 164) qui la statue dans sa forme classique, la torture n'est qu'une démarche heuristique prévue par l'instruction 'à l'extraordinaire' (au cas où les charges retenues contre l'accusé sont graves). Infligée selon divers procédés – d'habitude moins raffinés qu'on ne l'imagine – son but est d'obtenir des aveux réputés à l'époque comme une preuve pleine de culpabilité. En principe, donc, elle relève, à la différence des ordalies de l'ancienne procédure accusatoire, du domaine des techniques, dont l'usage, historiquement motivé, se conforme à l'effet d'un résultat à atteindre: l'extirpation de l'hérésie pour l'Église de la fin du Moyen Âge, la répression du crime pour l'État national moderne. *Quæstio ad eruendam veritatem*, disent les canonistes de bonne foi, bientôt suivis par la jurisprudence humaniste; aux uns et aux autres, les Lumières – et auparavant quelques rares précurseurs, Montaigne entre autres (Montaigne, 2007: 1078-1079) – rétorqueront un double contredit portant à la fois sur l'imprécision de la méthode et sur le caractère aléatoire du concept qui la sous-tend¹. La *Witchcraft* sert d'exemple dans ce domaine, vu que les sorcières, évoquées sous la torture par les imaginations concurrentes des instructeurs, des témoins et des suspects, s'évaporent à l'instant, aussitôt en dehors des tribunaux².

Tout cela est bien connu (de même qu'il oppose un formidable démenti aux tenants du formalisme juridique); raison de passer *illico* à son issue la plus éclatante, à savoir que l'excision de la torture du *corpus* des lois a eu pour conséquence son inclusion, parfois subreptice, à d'autres branches de la connaissance: la psychiatrie, la morale, la littérature... Aussi, une fois perdue toute caution juridique, la torture

¹ La bibliographie sur la torture dans l'Ancien Régime est illimitée. À notre avis, l'étude la mieux informée et la plus riche en suggestions reste toujours (Cordero, 1966).

² À ce sujet aussi, la production scientifique est très vaste. Pour le domaine français, nous renvoyons volontiers à (Mandrou, 1968).

s'est-elle trouvée à la merci du traitement allégorique qui, de moyen qu'elle était dans la procédure criminelle inquisitoriale, l'a réifiée en contenu, voire l'a sublimée en mythe; une manipulation de la donnée historique à laquelle se sont évertués en France, d'ailleurs non sans succès, les augures fiévreux de la déraison et autres affabulateurs des aveugles ténèbres (une lignée d'esprits forts – et fort à la mode – que du Surréalisme à «Tel Quel» n'a plus cessé de pulluler).

Laissons-les volontiers à leurs radotages pour aborder un cas d'école de cette attention exorbitante pour la torture qui, dans la volée planétaire du 'Droit-de-l'hommisme', polarise les études historiques contemporaines: la guerre d'Algérie qui, au fil des années et à force d'allitérations, est devenue la 'gangrène' de France; une plaie hideuse tachant les trois couleurs, due à l'infection bactérienne par la parole auto-flagellatoire d'une blessure à l'orgueil national sur laquelle aucune thérapie antiseptique n'a depuis lors été appliquée. Une remise à plat de la question s'impose, à laquelle nous nous essayerons dans les pages suivantes.

Pour commencer, il faut dire qu'on en a franchement assez des lamentations chorales sur l'oubli présumé (le pendant coutumier de la susmentionnée gangrène³) touchant une guerre qui par contre bénéficie à chaque rentrée d'une moisson de titres nouveaux, voués de surcroît, à quelques exceptions près, à stigmatiser les conduites répréhensibles et les actes criminels de l'Armée, des activistes, de la classe politique et de la majorité silencieuse du peuple français⁴.

Tout au plus, s'il y a un grief à exposer à son encontre, il devra en revanche s'attacher à certains penchants à nos yeux discutables ayant trait à cette production historique qui d'autre part ne se prive pas d'être souvent d'une qualité excellente. Primo: la guerre en tant qu'opérations militaires y est presque absente – serait-ce parce que d'un point de vue juridique il ne s'agissait que d'opérations de maintien de l'ordre? – à la réserve de la bataille (qui n'en fut pas une) d'Alger et des soulèvements de Sétif et de Philippeville. Un paragraphe sur le rouleau compresseur d'*Étincelles* et de *Jumelles*, quelques mots sur les accrochages à la ligne Morice, un silence désespérant et outrageux autant sur l'action infatigable des unités de terre que sur l'encadrement méticuleux de l'Armée des frontières. En contrepoint du laconisme opté pour ce qui est des aspects militaires et organisationnels de l'affrontement, la plume des historiens, et auparavant le regard des reporters, s'est posée avec insistance sur le cortège écœurant des violences publiques et privées qui traverse sinistrement les sept ans et demi de ce conflit à basse intensité. Violence absolue, illimitée, ostentatoire et compulsive qui contamine les deux camps selon la logique clausewitzienne de l'ascension aux extrêmes (Pervillé, 2002: 267-268) en sévissant tous azimuts et notamment aux dépens des civils. Il est difficile de comprendre qui a commencé – à moins de ne remonter au péché originel de la colonisation –, alors qu'on est à l'aise de relever comment cette course aux enchères dans le marché de la terreur s'est standardisée comme vécu et plus encore comme récit des faits de guerre algériens: incursions meurtrières, terrorisme aveugle, mutilations rituelles de la part des fils de la Toussaint; du côté des 'Centurions', pilonnages en pagaille, exécutions sommaires, sévices de toute espèce et notamment la torture.

Le cercle vicieux de l'horreur constamment alimenté par de nouveaux exploits, sans réussir à faire basculer les sorts de la guerre, s'est néanmoins figé dans l'imaginaire collectif comme état physiologique de l'affrontement dans le théâtre de guerre nord-africain. Mais, vu qu'il se déroule dans le temps, plutôt qu'état il convient de l'appeler processus, et proprement mécanisme, eu égard à son démarrage et à son fonctionnement indépendants de toute intention et de tout contrôle humains: 'engrenage de la violence', au gré des amateurs de métaphores, en vertu duquel ce n'est qu'à l'issue de traumatismes physiques et psychologiques (subis ou infligés) que s'agrégerait, faute de mobiles plus substantiels, la famille militaire en tant qu'assemblage réactionnel de peurs, ressentiments, complicités et mauvaises pensées. D'après ce postulat, qui oblitère un siècle et demi de gloire républicaine (Valmy et Jemappes ainsi que Koufra et Bir Hakeim), la compagnie – solidarité oblige – remplacerait alors la Patrie lointaine à l'échelon du secteur, de même que la camaraderie y tiendrait lieu d'une identité nationale de plus en plus floue. Les 'copains', ne cesse-t-on de seriner en se faisant l'écho des factums justificatifs des rescapés, ça colle à la peau comme la sueur des marches exténuantes,

³ Exemple, à cet endroit, est le titre d'un ouvrage par ailleurs admirable de B. Stora (Stora, 1998²). À retenir aussi, sur la même antienne, (Sigg, 1989).

⁴ Sur la surabondance de cette production historiographique, cf. Pervillé, 2002: 270-271.

comme le sable poisseux sur les fronts bronzés, comme les éclaboussures de sang giclées des chairs passées à tabac⁵.

Le sentiment incongru jailli des tripes à la vue des corps émasculés, et que de longues séances d'interrogatoire (à la gégène ou à la baignoire) raffermissent ou incrustent à la surface de la conscience, serait notamment le credo primaire des unités d'élite fonctionnant en marge de l'armée régulière et au-delà des protocoles, assurées par l'épreuve de l'air et par celle du feu de leur précellence vis-à-vis des 'veaux' et des 'culs-de-plomb'. Bien plus que sur les parias du contingent, c'est sur cette race élue de guerriers que porte alors l'attention des historiens: les bérêts rouges et verts des paras coloniaux et légionnaires, les seigneurs incontestés des tempêtes, les redoutables baroudeurs des accrochages les plus sévères, qu'on s'obstine par contre à montrer, le carnet dans une main et l'électrode dans l'autre, occupés au démantèlement des filières terroristes (Hamon - Patrick, 2001²: 72); à plus forte raison, les bérêts noirs – arborés sur de longs manteaux taillés à l'allemande – du DOP, les spécialistes sous caution de l'État du renseignement coûte que coûte, les professionnels de l'instrument meurtrier de la torture qu'ils manient avec une rare maestria «dans une zone de non-droit total» (Branche, 2008²: 565).

Cette némésis imprévue de la technique et du dispositif sur la bouillie de sang et de passions serait-elle une résurgence irrésistible de l'esprit de géométrie, orgueil de la Nation? Ou bien sert-elle à mettre de l'ordre dans l'*imbroglia* algérien en avalisant l'existence d'un système policier rationnellement conçu en vue d'un projet totalitaire que d'Alger à Paris, sous l'égide de Massu et de Papon, porterait atteinte aux institutions républicaines? Les deux sans doute, mais peu importe. Il vaut mieux en revanche constater comment le désaveu du régime d'exception, la hantise de l'activisme de l'Armée, le syndrome permanent de Vichy sur lequel se greffe l'interprétation anagogique à la lumière de l'essor récent du FN, soient les composantes premières et peut-être uniques de la fabulation intarissable d'un anti-État épouvantail, mi-clandestin mi-légalisé, autoritaire et subversif à la fois, ayant choisi l'Algérie française pour sa devise et arborant les tenailles et la manivelle dans son écusson.

Ce qui gêne, dans cette reconstruction historique à plus d'un titre discutable, est le décalage systématique entre le plan de la critique à celui de la morale; comme si l'énormité des crimes pouvait pallier – c'est d'autre part la leçon de la *Witchcraft* – la pénurie des preuves documentaires administrées. Prenons justement le cas de la torture, exemplaire à ce sujet et à bien d'autres. À l'instar de tout autre moyen, elle est neutre en elle-même, illégale ou licite aux propres termes de la procédure en vigueur. Son scandale, donc, relève non pas de son usage tout court, mais bien du fait d'y avoir recours dans un cadre judiciaire manifestement anti-juridique, dont les données ne seraient nullement être infléchies par le but poursuivi, fut-il aussi noble que celui (maintes fois évoqué) du sauvetage d'innocents menacés par le terrorisme. Soyons clairs: dans les fours d'Auschwitz, aussi bien que sous le ciel de Dresde et d'Hiroshima, la table ronde a été réduite en poudre, et ses cavaliers avec; les Nazis n'ont pas eu l'exclusivité de la terreur, et la pratique d'interrogatoires musclés ou 'troisième degré' (i.e. la *quaestio*) a été et elle l'est sans conteste à nos jours beaucoup plus diffusée qu'on ne l'affirme dans le monde soi-disant civilisé. Le fait de se demander si la torture est incompatible avec la République est, partant, une fausse question, étant donné qu'elles – j'entends la torture et la République, voire *La Torture dans la République*, d'après le titre d'un pamphlet célèbre (Vidal-Naquet, 1972) – se fréquentent en cachette depuis toujours⁶ et que, de surcroît, elles ont fait maintes fois cause commune, à Paris comme à Moscou, pour faire face aux intrigues de la réaction.

Tout ceci pour dire qu'au lieu de s'attacher sans profit à des problèmes de conscience réels ou supposés, il aurait fallu envisager cette matière d'un point de vue pragmatique, en se demandant par exemple si la démocratie était alors à tel point en danger que le recours à des procédures d'exception s'imposait pour la sauvegarde des institutions; et encore si ce n'est proprement le statut extra-juridique de la torture qui a ouvert tout grand en Algérie la voie à ses pires excès. Alors, au lieu de vitupérer de parti pris le fameux rapport Guillaume qui – après constat d'atteintes graves et largement tolérées aux droits fondamentaux des suspects algériens – en arrivait à préconiser l'autorisation gouvernementale de procédés spéciaux d'investigation, à administrer pourtant selon un protocole rigide

⁵ Sur la solidarité post-traumatique entre les 'copains', cf. Jauffret, 2008²: 223.

⁶ À rappeler que la première mesure d'exception à la légalité républicaine est la 'loi des suspects' du 17 septembre 1793. Cf. Thénault, 2012: 12.

et sous le contrôle permanent d'un officier de police judiciaire (Peyroulou, 2008²: 171), on aurait peut-être dû reconnaître dans ce dossier une tentative, sans doute controversable, de faire la part du feu, fixant des limites à l'arbitraire et à l'anonymat que l'amorphisme juridique avait jusque-là encouragés.

Or, la perspective éthique adoptée par les historiens a aussi engendré une autre erreur d'évaluation concernant le rôle jouée dans ce domaine par les élites intellectuelles, dont l'engagement fut d'autre part assez tiède jusqu'à la réforme du report d'incorporation⁷. On ne s'attardera pas à dénoncer la mauvaise conscience des embusqués de la Résistance ou la courte vue des chantres du sourire kabyle (parfois ce sont les mêmes, Sartre *docet*), ni d'ailleurs à constater l'audience très réduite des mobilisations (sur papier ou autres) des clercs français. Le crédit inconsiderément attaché aux maîtres-à-penser de la Rive gauche non seulement a mené de nombreux savants à se méprendre grossièrement sur la résonance de la «bataille de l'écrit»⁸ déclenchée au sujet de la torture; mais, qui plus est, il a fini par accréditer, sous couvert de la haute recherche, l'imaginaire inquisitorial élaboré à l'époque dans un but – certes, légitime – de propagande par les comités de soutien aux victimes et à leurs familles. En l'absence de la due distance critique vis-à-vis des élucubrations professorales, on en est même venu à soutenir de manière inductive que la généralisation de la torture aurait empêché, d'un côté et de l'autre, l'émergence d'une fantomatique troisième force disponible au dialogue et à la conciliation (un vieux propos camusien, celui-là, dénué sans conteste de fondement), alors qu'en revanche le recours massif et bilatéral à la violence s'explique justement par l'impraticabilité manifeste de toute solution consensuelle.

L'aboutissement paradoxal de cette situation est que l'attendue 'historicisation' du fait judiciaire s'est muée – en marge de débats tapageurs, en l'occurrence lors de l'affaire Papon (Stora, 2008²: 734) – en une judiciarisation posthume de l'histoire qui, à défaut du verdict escompté dans les cours de justice, a par la suite débordé dans les amphis doctoraux: procès de la République à son propre passé, mieux vaut tard que jamais; procès des historiens à leurs devanciers, passe encore; procès de l'historiographie à l'histoire, formellement irrecevable, à plus forte raison quand à chaque instant on se réclame à cor et à cri de l'impératif professionnel de la scientificité.

Et ce n'est pas tout. Après trois décennies d'interdiction formelle de tout engagement littéraire, les écrivains contemporains se sont imposés – cette fois-ci au nom d'un autre et si possible plus sacro-saint devoir: celui de mémoire – de prendre partie à la poursuite entamée contre l'histoire républicaine par leurs confrères universitaires. Après Vichy (et souvent en parallèle), l'Algérie est le thème majeur de cette mise en accusation du 'passé qui ne passe pas' au moyen de fictions romanesques soi-disant historiques. La production dans ce domaine est tellement vaste et l'espace à notre disposition aussi restreint qu'on se bornera tout juste à signaler quelques tendances générales communes aux ouvrages en question⁹ (qui par ailleurs ne manquent pas de s'inspirer des travaux des historiens et parfois même – c'est le cas pour les *noyades* à Paris – prétendent les susciter).

Une guerre qui fut statistiquement «sans danger» pour les soldats français (moins d'1% de pertes sur le total des effectifs) est devenue, en vertu du traitement fictionnel et au bonheur de lecteurs friands de sensations fortes, une immense boucherie, une nouvelle Guernica étalée de Tlemcen à Annaba¹⁰; ce qui sonne encore plus faux étant donné le point de vue exclusivement français choisi pour la narration. Suivant le scénario standard adopté par de nombreux récits, tout commence là-bas par le spectacle révoltant du sang: celui des copains émasculés encore vivants et laissés au bord des routes les parties enfoncées dans le sourire kabyle; celui des enfants pied-noir cloués à la hache sur la porte des fermes ou sortis au canif du giron de leurs mères. C'est le tour alors, par une vengeance qui sans être absoute est pourtant motivée, des villages berbères rayés de la carte sous un déluge de bombes, des fellahs effrayés, maltraités, violés, abattus à bout portant, et surtout de la torture, rituel apotropaïque qui sert plutôt à se protéger de sa propre peur que de la menace des autres, exercice gymnique qui remonte le moral de la troupe, en lui procurant mainte fois un plaisir morbide.

L'usage de la violence, et de la torture en l'espèce, serait donc pour les conscrits une question de goût, plutôt que d'efficacité: ça plaît, ça ne plaît pas; ça fait tourner

⁷ Sur l'engagement suspect (et assurément bien plus tardif que celui de la classe ouvrière et de son Parti) des intellectuels, des professeurs et des étudiants français, cf. Elsenhans, 1999²: 891-892.

⁸ La formule est de M. Crouzet (Crouzet, 1962-1963).

⁹ Le corpus romanesque sur lequel s'appuie notre réflexion d'ensemble est composé d'ouvrages, de différente inspiration et de qualité hétéroclite, publiés depuis 1999 (date à laquelle, par le vote à l'unanimité de l'Assemblée nationale, la République française a finalement désigné avec le terme de guerre les événements d'Algérie). Nous en dressons la liste dans un ordre chronologique, en signalant que, pour ne pas déborder exagérément les consignes éditoriales relatives à l'étendue de chaque article, aucune référence ponctuelle à tel ou tel roman ne saura être faite: (Zamponi, 1999); (Debemard, 2001); (Bourgeat, 2004); (Leclair, 2008); (Mauvignier, 2009); (Gutierrez, 2010); (Jenni, 2011).

¹⁰ Nous partageons, à ce propos, l'avis formulé par Philip Dine dans son étude stimulante (Dine, 2010: 165-166).

l'estomac ou bien ça fait bander au-dessous du kaki. Dans les deux cas, le cerveau adhère parfaitement aux tripes, noyé comme une épave dans la boue visqueuse secrétée par le cœur, étourdi ou transporté par la musique en plein volume qui couvre les cris des suppliciés et les balbutiements de la raison. À ce moment-là on se retrouve seuls et impuissants face à sa propre honte; ou bien, une fois la trouille enfouie au fond du pantalon, on se découvre forts et solidaires au milieu de la famille: illumination soudaine de la génératrice qui chauffe le gîte rural de la salle de torture, comme chez soi, au fond des campagnes brumeuses, quand l'hiver on dépeçait le porc au coin du feu.

Et pourtant la France est bien distante, outre-mer d'indifférence et de mépris pour ces fils réprouvés qui néanmoins se battent pour elle et qui sous ses enseignes meurent ou donnent la mort dans la fleur d'une jeunesse gâchée. Si Paris, toujours trop prise par les trente glorieuses et les années rock à leur début, est une foi de plus *die Stadt ohne Blick* pour le mal qui la traverse (et ce n'est pas façon de dire aux bords de la Seine un 17 octobre 1961) et que les politicards n'ont même pas eu le courage d'entériner le projet Guillaume – ces faux culs qui ne se froissent de rien à condition que les apparences soient sauves –, il vaut mieux alors de se tourner vers les papis de l'État major qui, sans souiller de sang et de vomissures ni leurs gants ni leur conscience, du moins cautionnent de leurs galons toute sorte de bavure au nom de l'ordre et de l'efficacité; et volontiers la torture, pourvu qu'elle se fasse 'de façon propre', c.-à.-d. sans scandale ni suites judiciaires. Oui, l'infection couve partout, mais finalement son foyer se cache sous les dorures astiquées des képis, pour se répandre à partir de là d'échelon en échelon tout le long de la hiérarchie et jusqu'au calot crasseux du dernier troufion. Ça revient donc aux patrons – d'anciens collabos ou bien des résistants à la mémoire courte – de faire démarrer la machine de mort qu'à force de bras, de sueur et de sang (au besoin le sien, de préférence celui des autres) les sous-offs et les recrues relancent à plein régime, par devoir d'obéissance, à leur corps défendant, avec euphorie et délectation.

En fait, ce qui étonne le plus dans ces récits circonstanciés de la chambre de torture est que le mécanisme – dont les manœuvres, y compris les repentis, ont toujours vanté le rendement dans l'activité de renseignement – y tourne toujours à vide. La magnéto marche à vive allure en électrocutant les chairs, le gourdin cogne dur en brisant les os et les cartilages, mais les lèvres ne se desserrent que pour crier la haine, l'humiliation et la douleur. Rien d'anormal, pourtant, attendu que les interrogés ne sont jamais coupables ni même pas informés (ce dont, par ailleurs, personne ne semble vraiment se soucier). Et cependant il faut bien qu'ils souffrent, et durant de longues séances d'atroces supplices, pour qu'ils crachent, si ce n'est pas le morceau, du moins leurs dents l'une après l'autre, et du sang à gros goulots et finalement leur âme; et surtout pour qu'ils soient des victimes à part entière et des bourreaux leurs enquêteurs, par propriété transitive.

Autosuffisance de la torture par rapport à ses buts déclarés, voire décalage de ces mêmes fins de l'intérêt public à l'utile privé, en conséquence de quoi la violence devient une sorte de religion populaire dont la question serait la liturgie la plus solennelle, officinée dans un silence plein de respect et de dévotion par des ministres austères, savants et zéloteurs. Tout le monde en a entendu parler, encore qu'ils soient de leur naturel très réservés: ce sont les hommes obscurs de la DOP, noirs les casques, noirs les treillis, noire la conscience, sombre réminiscence des instrumentistes en soutane de l'inquisition médiévale à laquelle se superpose le souvenir toujours saignant des cannibales en manteaux de cuir épinglés de têtes de mort et de croix gammées. Puisque, de même que pour leurs devanciers, tout 'colis' qu'on leur consigne doit se perdre dans la nature, force est que l'âme aussi de ces illuminés de la raison d'État s'égare sans rémission dans la nuit et dans le brouillard.

C'est assez normal alors que, l'anonymat et l'irresponsabilité aidant, la terreur technique et rationnelle mise en place par l'apparat policier succombe en cours d'œuvre au déferlement incontrôlé des instincts criminels et de la libido sadique. Aussi, à la double enseigne d'*Éros* et de *Thanatos*, les tortionnaires de l'Armée se prévalent-ils de leur autorité sans réserve pour violer, empaler, sodomiser leurs victimes, au long de partouzes interminables qui donnent lieu aux raffinements les plus cruels de la perversion psychopathologique. Ces obsédés sexuels, ces maniaques de la corde, du ciseau et des tenailles, ces tristes chevaliers au cœur des

ténèbres sévissent à leur aise derrière les murs épais de cachots ensevelis dans les entrailles de la terre. Ce n'est donc ni par souci de discrétion, ni comme métaphore de l'illégalité républicaine que l'iconographie sépulcrale de la cave(rne) des châtiments, mêlant au petit bonheur Dante et Barbey d'Aurevilly, se structure en cauchemar étiologique: descente sans retour aux Enfers en carton-pâte du guignol que rythment par saccades les hurlements des proies, les grincements des chaînes, les grognements des ogres et par dessus tout. Mais bien par une attraction, autant malsaine que stupide, vers le bas, le bestial, l'ordurier.

Littérature du tombeau¹¹ (voire tombeau de la littérature), son procédé de choix pour aligner en belle vue la galerie des horreurs algériennes croquées à la brosse sur les nuances du rouge est l'énumération compulsive de détails répugnants collés en séquence décorative dans l'album photo de l'ancienne colonie: exotisme surchargé de la torture, *splatter-movie* larmoyant sur bande sonore des grands orgues jubilatoires. Apprentis Breughel sans transcendance, collectionneurs sériels d'abats humains, ses auteurs s'efforcent en vain, par l'extensivité de la description, de pallier l'absence de toute analyse du fondement historique et social de la violence (autant privée qu'institutionnelle). Aussi, que ce soit à grand regret ou de propos délibéré, le résultat final est-il que, chez eux, le ton de la narration se tient toujours irrémédiablement à distance du récit sévère et contenu de Gillo Pontecorvo. Tout au contraire, là où le metteur en scène réaliste montrait les tortionnaires gravant à leur insu dans la chair vive des martyres le bas-relief épique de la Nation algérienne en lutte pour l'indépendance et la démocratie populaire, les romanciers contemporains s'évertuent maladroitement à étoffer, par l'accumulation mécanique d'images choquantes, l'idée préconçue suivant laquelle le malheur serait inhérent à l'Histoire et tout progrès du genre humain ne se réaliserait qu'aux dépens de l'humanité.

Voici donc comment, sous prétexte de flétrir les crimes du jacobinisme (cette fameuse *furia francese* par trop contagieuse), la camusienne pensée du Midi – à savoir le sommeil de la raison à visée réactionnaire dans le cadre planétaire de la guerre froide – a engendré des monstres posthumes, en l'occurrence la torture, sous forme de clichés littéraires.

Arrêtons-là ce pan de notre étude relatif à la littérature, mais non sans avoir dissipé les dernières ombres de malentendu au sujet de la torture. Surtout pas de conjectures! Tout ceci, y compris les critiques s'attachant à l'amplification fictionnelle des tourments physiques, ne revient absolument pas à nier, ni d'ailleurs à minimiser le recours à la question pendant la guerre d'Algérie; le seul témoignage d'Alleg fait foi à cet égard (Alleg, 1958). Elle exista, c'est hors de doute, et fut pratiquée à grande échelle en violation des lois de l'État et des conventions de Genève.

Et cependant on est bien loin de pouvoir affirmer qu'elle fut généralisée, notamment dans les secteurs où le commandement ou la préfecture furent à même d'assurer un contrôle plein et intransigeant de la situation, surtout en ce qui concerne le renseignement¹². Sans être chez elle de règle, la torture ne fut pas non plus la prérogative exclusive de l'Armée coloniale. L'ALN, qui par ailleurs ne s'offusqua pas trop de son usage de la part des Français¹³, y eut volontiers recours conformément à une tradition ancestrale que la colonisation avait tout juste mis à jour dans le domaine technique: la 'bleuite' en wilaya III en témoigne amplement¹⁴. De plus, si en quelque sorte elle en est devenue la métonymie courante – «servant à simplifier une guerre qui reste difficilement saisissable dans son ensemble», dit Philippe Dine à bon droit (Dine, 2010: 167) – la torture ne saurait pas donner une explication globale de la guerre d'Algérie, dans le cadre de laquelle la question afflictive et instrumentale, de même que les autres bavures habilement montées en épingle, ne fut qu'une péripétie, quand bien même fort déplorable.

Essayons une fois pour toutes de tirer au clair la question. Or, l'adoption de la torture au cours des interrogatoires a toujours été motivée, de la part de ses praticiens, dans le but de remonter les filières du terrorisme. Elle n'a donc été conçue que comme une mesure d'exception dans la bataille du renseignement (Massu, 1989: 131-132 et 134-139). Sans doute efficace en situation d'urgence, ce procédé spécial est inévitablement destiné à se dégrader du fait même de s'installer dans le cadre juridique au bas mot flou d'une guerre non déclarée, pour la conduite de

¹¹ «Sans doute n'est-ce pas un hasard si l'histoire de cette guerre gravée dans les corps, parfois disparus, s'écrit sous les auspices de la littérature, qui en est littéralement le *tombeau*», (Milkovitch-Rioux, 2005: 15).

¹² À ce propos, le témoignage de Georges Buis, le plus humaniste des colonels français engagés en Algérie, a valeur de preuve. Cf. Buis, 1975: 177-178 et 213-214.

¹³ Se référer, à ce sujet, à l'avis de Krim Belkacem rapporté par J. Daniel. Cf. Daniel, 2008²: 719.

¹⁴ Pour ce qui est des purges sanglantes ordonnées par Amirouche, cf.: Droz - Lever, 1991²: 209; Meynier, 2002: 434.

laquelle la République manqua à la fois d'investir des ressources suffisantes et de prendre sur elle les dues responsabilités¹⁵; ceci, sans compter qu'à la longue les méthodes sommaires d'enquête montrèrent toute leur insuffisance dans la prévention des attentats. Consubstantielle à la déliquescence de l'état de droit, la torture – pour ainsi dire – s'institutionnalise au moment même où, à l'initiative de Lacoste, le gouvernement confie aux militaires, à titre dérogatoire de la division des pouvoirs, des missions de police judiciaire; un alibi légal, susceptible de couvrir les conduites non réglementaires des enquêteurs impliqués dans la bataille d'Alger, qui a fini de manière prévisible par cautionner, si ce n'est par encourager toute sorte d'anomie et d'arbitraire se produisant en dehors du contexte originellement prévu (Delarue, 1990: 260-261; Peyroulou, 2008²: 175-176).

Tout blâmable qu'elle soit, la confusion des pouvoirs pourrait à la limite se justifier – du moins en ce qui concerne les exécutants qui d'ailleurs ne s'y résignèrent le plus souvent qu'à contrecœur – en raison de l'urgence de la tâche, si elle n'avait trouvé, dans certains secteurs de l'Armée (à coup sûr minoritaires, quoi qu'on ait pu insinuer), une espèce de réhabilitation morale, parfois destinée à se sublimer voire à se corrompre en semblant d'idéologie. Suivant les préceptes de la guerre antisubversive – un abrégé de maoïsme à la mesure des têtes d'oiseau des V^{es} Bureaux – la torture aurait donc été un instrument infaillible de contrôle de la population, à même de faire basculer, au moyen de l'action psychologique exercée par la terreur, les masses algériennes de la complicité vis-à-vis des fellaghas au soutien aux forces d'occupation. En faisant abstraction des bases matérielles du conflit, à savoir le système colonial non plus viable dans le contexte socio-économique de l'après-guerre, et de la nature même de l'ennemi, que l'on croyait erronément inféodé à Moscou ou à Pékin, les tenants de cette pseudo-théorie s'illusionnaient de maintenir la présence française en Algérie par la seule surenchère de la violence. C'est ainsi que, du fait même d'avoir pris une technique approximative de renseignement pour une méthode rationnelle de lutte, une menue fraction de l'Armée se prêtait à son insu à l'auto-intoxication, en se condamnant de la sorte à la plus cuisante des faillites: la politique qui, de l'affaire Dreyfus aux Années noires, avait toujours été pour elle une occasion minable de déshonneur et de forfaiture¹⁶.

Or, exception faite pour le noyau dur des officiers activistes faisant confiance aux bienfaits éternels de la contrainte, on est à l'aise de relever comment dans la plupart des occurrences où aucun besoin pressant n'en motivait l'usage, le recours à la torture ne fut pour la famille militaire qu'une réaction impromptue et purement émotionnelle au dégoût et à l'affolement, une 'pensée sauvage' faisant suite au choc sensoriel des exécutions symboliques montées par l'ALN¹⁷. Réponse biblique à l'apparition du mal, elle se singularise à la fois par sa source instinctuelle et par sa réalisation illogique: une absence involontaire ou revendiquée de méthode, à laquelle les soi-disant spécialistes du DOP – d'ordinaire composé d'anciens UT, de mercenaires harkis et de recrues inexpérimentées – ne furent nullement à même de porter remède. Plutôt bricolage, alors, que manufacture de la question, cette charcuterie domestique – en rien assimilable aux usines nazies du tourment – est mise en marche, frappe à l'aveugle et fatalement rate son coup à la suite d'un traumatisme non surmonté. Puisqu'elle sort directement (soit, sans médiations rationnelles ou éthiques) du tréfonds des boyaux, cette psychose émotive, ce déchet de la digestion qui exige du sang en abondance pour être absorbé, serait alors un geste de simple humanité et, pourquoi pas?, un choix 'humaniste' – Soustelle *docet*¹⁸ – eu égard à la contagion spontanée qui touche les cœurs: courant électrique (précisément!) qui traverse la foule comme un élan unanime vers la fraternité; et les plus avisés de l'appeler, en revanche, saloperie d'émotion! (Buis, 1975: 186, 191-192 et 211).

Face aux corps écartelés de Palestro ou de l'Otomatique, cet appel irréfléchi du sang et de la race fut même repris sous forme de protestation (ingénue? malhonnête?) à l'encontre des crimes de l'Histoire par le néo-lauréat du Nobel de la Littérature 1957¹⁹. Les termes de cette apostrophe sont bien connus – «Je crois à la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice» – et pour cause, vu qu'ils expriment de manière incisive un état d'âme, répandu dans la communauté pied-noir et chez les activistes, réclamant pour le peuple (mais lequel?) le droit inaliénable à la révolte contre les forfaits d'une justice réputée abstraite; un délire collectif de revendication, dont les salauds surent profiter à merveille, qui bientôt dégénéra

¹⁵ Les OR se plaignaient souvent, et pour cause, du manque d'un protocole écrit relatif aux méthodes d'interrogatoire. Cf. Branche, 2008²: 559.

¹⁶ Voir, au sujet de la pseudo-théorie de la guerre antisubversive, (Elsenhans, 1999²: 384-386, 522-523 et 926).

¹⁷ Pour ce qui est des réactions du contingent à la vue des 'mises en scène' meurtrières montées par l'ALN, cf.: Jauffret, 2000: 110-112; Jauffret, 2008²: 223.

¹⁸ Sur la 'conversion' à la loi intégriste du sang et de la vengeance de ce grand savant à qui de Gaulle attribua à juste titre «une cervelle de colibri» cf. Stora, 2006⁴: 17.

¹⁹ À retenir que cet illustre Algérien de Paris refusa non seulement de s'associer, en mars 1958, à la protestation de Sartre, Martin du Gard, Mauriac et Malraux contre la saisie de *La Question* d'Henri Alleg, mais encore, trois mois plus tard, de faire partie d'une commission d'enquête sur la torture en Algérie, rassemblant, à l'initiative de Malraux, les Nobel français de la littérature. Cf. Hamon - Rotman, 2001²: 96 et 137.

en mutinerie ouverte contre les institutions républicaines taxées de tolérer, si ce n'est d'incarner, cet esprit inhumain des lois s'exerçant aveuglement dans les rues d'Alger sur des êtres en chair et en os. La peau de maman vs les principes de 89, c'est finalement dans cette alternative, trop abrupte pour être admissible, entre la raison pure et la vie des innocents²⁰, que le grain de l'insoumission germe et le fléau de l'illégalité se propage; un choix aberrant pour le moyen – pour tous moyens, y compris les défendus – contre l'honnie ontologie des fins.

Les vicissitudes de la torture en Algérie sont à cet égard fort instructives. Loin d'émaner d'une forme de gouvernement supposé totalitaire, elle fut la conséquence nécessaire de la lâche «démission des hautes instances civiles» résidentes et de la honteuse tolérance des états-majors vis-à-vis des inobservations de la discipline (Jauffret, 2000: 264). Anarchique et subversive, cette pratique découlant de l'éclipse de l'État ne fut vraiment irrépressible que par défaut de répression; un crime de lèse-majesté contre le corps vivant du Droit perpétré impunément par les forces obscures de la réaction et du désordre profitant de la faiblesse de l'autorité publique et de l'indifférence massive de la société civile²¹.

Guerre d'arrière-garde, comme s'en plaignaient à l'époque les 'cartieristes'²² (avec une bonne dose de cynisme, avouons-le), le conflit franco-algérien se déroula longuement comme une bagarre entre sauvages, par la simple et unique raison que les parties en lutte, après 130 ans de colonisation de peuplement, étaient restées ou retombées à l'état de nature: les hommes-léopards de même que les *fidayîn*, les Français de la honte à l'instar des montagnards troglodytes. Entre les orphelins de Bugeaud, oublieux en toute hâte de leurs ancêtres communards²³, et les descendants de Jugurtha, à grande peine dégrassés à la source de l'Islam, on ne put donc que rivaliser à la baisse sur le plan anthropologique, par un renversement paradoxal du rêve progressiste de la III^e République qui aboutit, après le bain de sang de Sétif, à l'assimilation à l'envers et à l'en pire de la civilisation du mortier à celle du rasoir. Oui, il faut bien le dire sans trop d'égards pour l'engouement intempestif des coteries tiers-mondistes pour les mouvements périphériques et non-alignés: de même que la torture n'était pas en Algérie une denrée d'importation²⁴, la cruauté y était depuis longtemps enracinée dans les mœurs locales. On ne saurait autrement s'expliquer le succès retentissant (agrémenté, hélas!, de l'aval à tout le moins regrettable des mandarins allurés du Quartier latin) des pochades de Frantz Fanon²⁵ sur la violence thérapeutique et la catharsis par le sang; ni d'ailleurs l'échec flagrant de toute tentative de la part des autorités religieuses et des responsables du FLN de faire respecter par les *djounouds* les conventions internationales de Genève aussi bien que les préceptes islamiques en matière de traitement des ennemis²⁶.

Bien plus que des niaiseries des esthètes de l'émasculation (et de leurs suppôts en mules de velours), l'ascension aux extrêmes dans la conduite des affrontements a procédé sur place d'une situation globale de sous-développement: immaturité politique du FLN, impréparation militaire de l'ALN, retard culturel de la paysannerie, qui de concert empêchèrent en Algérie la mise au point du mécanisme de précision Lao Dong > VietMinh > masses populaires. À défaut d'une idéologie affirmée, d'une organisation unitaire et d'un armement moderne – trois manques qui sont aussi à imputer au repli ruineux du mouvement communiste international d'après '53 – la violence poussée à ses dernières limites a paru aux cadres du FLN de l'intérieur comme la seule option viable face à la supériorité écrasante de l'ennemi. Et ce, notamment chez les leaders kabyles: les Zighout, Krim, Amirouche, Abbane et autres stratèges de l'épouvante, exploitant à qui mieux mieux dans la guerre dissymétrique le potentiel meurtrier du millénarisme paysan²⁷. Au bout du compte, on est à l'aise de démontrer comment, loin de découler d'un quelconque dessein totalitaire (socialiste? nationaliste? religieux?), la frénésie homicide – dont la torture est l'une des extériorisations, et non la plus incongrue – n'est, d'un côté comme dans l'autre, que le résultat prévu d'une convergence perverse de faiblesses: culturelles, politiques, organisationnelles, militaires etc., tenant en premier lieu de la défection de l'État en tant que cadre opérationnel où motion programmatique.

Ceci est d'autant plus vrai qu'on n'assista à la régression des abus judiciaires et des crimes de guerre qu'au moyen de l'affermissement graduel de la légalité républicaine et de la discipline révolutionnaire, dont se chargèrent à grand effort le général de Gaulle dans l'Hexagone et le colonel Boumediène au-delà des frontières

²⁰ Cf. l'étude informée, mais partisane de Gonzales (Gonzales, 2008: 865-897).

²¹ Sur l'audience très réduite, auprès de la population métropolitaine, de la question algérienne dans son ensemble (opérations de guerre, mobilisation pacifiste, attachement pied-noir à la colonie), cf.: Hamelin, 2008: 143-158; Kauffert, 2002: 263; Rioux, 2008: *passim*.

²² «La Corrèze avant le Zambèze» est le slogan célèbre de cette campagne de presse pour le repliement hexagonal face aux coûts exorbitants de l'aventure coloniale. De Gaulle trancha sur la question, en déclarant le 11 avril 1961: «C'est un fait, la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique». Cf.: Slama, 2008: 66; Ruz, 1990: 335.

²³ Sur l'évolution surprenante des réprouvés de l'Empire et de la République exilés en Algérie, voir Stora, 2004: 26.

²⁴ «La torture n'est certes pas arrivée en Algérie avec les Français» (Branche, 2008: 549).

²⁵ À rappeler, à titre d'information, les liens embarrassants entre ce psychiatre antillais converti à la lutte anticolonialiste et la CIA (Mélandri, 1990: 434).

²⁶ Sur les échecs répétés des dirigeants FLN et de l'Association des Oulémas dans l'action de contraste au déferlement aveugle de violence à l'encontre des soldats et des ressortissants français, cf.: Ait-el-Djoudi, 2007: 189-190; Harbi, 1990: 47.

²⁷ Sur les kermesses spectaculaires de la violence FLN et sur les modalités ancestrales du châtiement infligé à l'ennemi, cf. Pervillé, 2002: 141 et 145.

(et donc, d'une certaine manière, hors la mêlée). L'un et l'autre, hommes d'État et militaires de carrière opposés depuis toujours aux débordements incontrôlés de la haine et du fanatisme – et, en l'occurrence, à la torture²⁸ –, ils furent (c'est hors de doute, quoi qu'on ait pu alléguer à l'encontre de leur fermeté et de leur pragmatisme) les artisans méritoires de la paix²⁹ et du rétablissement providentiel de l'ordre. Et ce, en premier lieu, par l'entremise d'une modernisation accélérée des techniques de guerre qui mit enfin au placard l'âge cruel et révolu de la «marine à voile»³⁰.

La suite funeste des revanches de la déraison (la 'chienlit' soixante-huitarde, le fondamentalisme du FIS et d'autres balourdises postmodernes), est tristement notoire et elle ne fait que confirmer *a contrario* notre énoncé. Ce qui est moins évident, mais également avéré, est le lien causal qui relie la focalisation obsédante du récit historique et de la fiction littéraire sur la torture et sur d'autres formes répulsives de violence physique ayant eu lieu pendant la guerre d'Algérie au réquisitoire hargneux du modèle jacobin, comme supplément de l'incrimination des 'méfaits' du communisme, qui date des années 80. Mode rétro, syndrome de Vichy, procès à 89 tenu à l'occasion de son bicentenaire et de la chute contemporaine du Mur, voici le climat propice à la recrudescence de la gangrène algérienne.

Au point où nous en sommes, il faudra sans doute se demander où l'on veut en venir par cette pente-là. À occulter, bien entendu, la victoire sur le terrain de l'Armée en lui faisant endosser captieusement la responsabilité des déconvenues du régime parlementaire et des intempérances de la communauté pied-noir. Mais aussi et surtout – ce dont personne ne s'étonnera vu que finalement le but poursuivi est le même – à noircir le triomphe de la révolution algérienne par trop entachée de sang (celui, certes, des *fells* suppliciés par la 'Gestapo française'; mais bien plus celui des victimes innocentes du terrorisme FLN) pour entrer de droit dans le livre d'or de l'humanité. Raison de diffamer autrui en conspuant soi-même.

Pour conclure, de même qu'à l'époque de la *Witchcraft* la torture avait servi à concrétiser le récit mythique de la conspiration infernale, de nos jours, et par une inversion surprenante des facteurs, son récit est employé à vider de substance le 'mythe' progressiste, en délégitimant de conserve l'assise idéologique – soit-elle jacobine ou bolchevique – sur laquelle sa praxis s'est fondée. Ce qui se fait, en vue d'un dessein politique et en fonction d'intérêts particuliers (et donc de manière autant déplorable sinon davantage que pour le passé), par l'exploitation indécente des larmes et du sang répandus au cours de la lutte par les peuples bâtisseurs d'avenir; en l'espèce, en rayant à larges traits de rouge les pages les plus belles de l'histoire récente, lourdes de souffrances mais pleines de promesses, vertes d'espérance parce que bleues de meurtrissures.

BIBLIOGRAFIA

Aït-el-Djoudi, Dalila (2007), *La Guerre d'Algérie vue par l'ALN 1954-1962. L'armée française sous le regard des combattants algériens*, Paris, Autrement, pp. 189-190.

Alleg, Henri (1958), *La Question*, Paris, Minuit.

Alleg, Henri (2005), *Mémoire algérienne. Souvenirs de luttes et d'espérances*, Paris, Stock.

Bourgeat, François (2004), *La Nuit Algérie*, Paris, Mercure de France.

Branche, Raphaëlle (2008²), «La Torture pendant la guerre d'Algérie», in Harbi, Mohammed - Stora, Benjamin (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Hachette [Paris, R. Laffont, 2004¹], pp. 549-579.

Buis, Georges (1975), *Les Fanfares perdues*, entretiens avec Jean Lacouture, Paris, Seuil.

Cordero, Franco (1966), *Procedura penale*, Milano, Giuffrè.

Crouzet, Michel (1962-1963), «La Bataille des intellectuels français», *La Nef*, nn. 12-13, pp. 47-65.

Daniel, Jean (2008²), «Témoignage de Jean Daniel», in Harbi, Mohammed - Stora, Benjamin (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Hachette [Paris, R. Laffont, 2004¹], pp. 717-722.

Debernard, Jean (2001), *Simple soldats*, Arles, Actes Sud.

²⁸ Si la condamnation gaullienne de la torture fut sans appel – «Que le téléphone serve à parler et non à faire parler» (Jaufret, 2000: 271) – c'est de même à l'opiniâtreté du chef de l'EMG qu'on dut l'arrêt de l'épuration de masse enclenchée en wilaya III par Amirouche (Meynier, 2002: 441-442).

²⁹ On ne saurait pourtant oublier l'inlassable action mobilisatrice conduite contre vents et marées par le PCF, la CGT et le Mouvement pour la Paix. Voir, entre autres, la monumentale (*Histoire d'Algérie*, 1981) et, toujours du même auteur, (Alleg, 2005). De nombreuses communications aussi, recueillies dans (*Le Parti communiste français et l'année 1956*, 2007), traitent ce même sujet.

³⁰ Cette formule imagée est encore de Charles de Gaulle (Liauzu, 1990: 515).

- Delarue, Jacques (1990), «La Police en paravent et au rempart», in Rioux, Jean-Pierre (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, pp. 257-268.
- Dine, Philip (2010), «Racontar des histoire de 'là-bas'. La narration littéraire de la violence directe dans la guerre d'Algérie», in Lévy-Bertherat, Déborah - Schoentjes, Pierre (sous la dir. de), «*J'ai tué*». *Violence guerrière et fiction*, Genève, Droz, pp. 165-180.
- Droz, Bernard - Lever, Évelyne (1991²), *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, éd. revue et augm., Paris, Seuil, [Paris, Seuil, 1982¹].
- Elsenhans, Hartmut (1999²), *La Guerre d'Algérie 1954-1962. La transition d'une France à une autre. Le passage de la IV^e à la V^e République*, préface de Gilbert Meynier, trad. par Vincent Goupy, Paris, Éd. Publisud [München, C. Hanser, 1974], pp. 891-892.
- Gonzales, Jean-Jacques (2008²), «Une Utopie méditerranéenne. Albert Camus et l'Algérie en guerre», in Harbi, Mohammed - Stora, Benjamin (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Hachette [Paris, R. Laffont, 2004¹], pp. 865-897.
- Gutierrez, Jean-Louis (2010), *Et même les chiens*, Cognac, Le temps qu'il fait.
- Halleg, Henri (1981) (sous la dir. de), *Histoire d'Algérie*, Paris, Temps actuels, 3 tomes.
- Hamelin, Bertrand (2008), «Une Mobilisation d'intellectuels inédite: le milieu universitaire caennais», in Branche, Raphaëlle - Thénault, Sylvie (sous la dir. de), *La France en guerre 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, pp. 143-158.
- Hamon, Hervé - Rotman, Patrick (2001²) *Les Porteurs de valises. La résistance française à la guerre d'Algérie*, éd. augmentée avec une préface de Vidal-Naquet, Pierre, Paris, Seuil [Paris, A. Michel, 1979¹].
- Harbi, Mohammed (1990), «Le F.L.N. et l'opinion française», in Rioux, Jean-Pierre (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, pp. 45-52.
- Jauffret, Jean-Charles (2000), *Soldats en Algérie (1945-1962). Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement.
- Jauffret, Jean-Charles (2008²), «Le Mouvement des rappelés en 1955-1956», in Harbi, Mohammed - Stora, Benjamin (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Hachette [Paris, R. Laffont, 2004¹], pp. 189-228.
- Rioux, Jean-Pierre (2008²), «Les Français et la guerre des deux Républiques», in Harbi, Mohammed - Stora, Benjamin (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Hachette [Paris, R. Laffont, 2004¹], pp. 19-34.
- Jenni, Alexis (2011), *L'Art français de la guerre*, Paris, Gallimard.
- Kauffer, Rémy (2002), *OAS. Histoire de la guerre franco-française*, Paris, Seuil.
- Le Parti communiste français et l'année 1956* (2007), Dép. de la Seine-Saint-Denis Conseil général - Fondation Gabriel Péri, Mémoires en ligne.
- Leclair, Bertrand (2008), *Une Guerre sans fin*, Paris, Libella - Maren Sell.
- Liauzu, Claude (1990), «Le Contingent entre silence et discours ancien combattant», in Rioux, Jean-Pierre (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, pp. 509-516.
- Mandrou, Robert (1968), *Magistrats et sorcières en France au XVII^e siècle*, Paris, Plon.
- Massu, Jacques (1989), «Je l'ai autorisée» et «Au nom de l'efficacité», in Éveno, Patrick - Planchais, Jean (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie (dossier et témoignages)*, Paris, La Découverte - Le Monde, pp. 131-132 et 134-139.
- Mauvignier, Laurent (2009), *Des Hommes*, Paris, Minuit.
- Mélandri, Pierre (1990), «La France et le 'jeu double' des Etats-Unis», in Rioux, Jean-Pierre (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, pp. 429-450.
- Meynier, Gilbert (2002), *Histoire intérieure du F.L.N. (1954-1962)*, préface de Harbi, Mohammed, Paris, Fayard.
- Milkovitch-Rioux, Catherine (2005), «Préface», in Milkovitch-Rioux, Catherine - Ibrahim-Lamrous, Lila (sous la dir. de), *Regards croisés sur la guerre d'Algérie*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, pp. 7-16.
- Montaigne, Michel de (2007), *Les Essais*, éd. par Jean Balsamo - Michel Magnien - Catherine Magnien-Simonin, Paris, Gallimard.
- Navarri, Roger (2003), «Sartre et la 'névrose' algérienne», in Baudorre, Philippe (sous la dir. de), *La Plume dans la plaie. Les écrivains journalistes et la guerre d'Alérie*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 137-147.
- Pervillé, Guy (2002), *Pour une histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Picard.

- Peyroulou, Jean-Pierre (2008²), «Rétablir et maintenir l'ordre colonial: la police française et les Algériens en Algérie française de 1945 à 1962», in Harbi, Mohammed - Stora, Benjamin (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Hachette [Paris, R. Laffont, 2004¹], pp.137-186.
- Ruz, Nathalie (1990), «La Force du 'Cartiérisme'», in Rioux, Jean-Pierre (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, pp. 327-336.
- Sigg, Bernard W. (1989), *Le Silence et la honte: névroses de la guerre d'Algérie*, préface de Daniel Zimmermann, Paris, Messidor-Éd. Sociales.
- Slama, Alain-Gérard (2008²), *La Guerre d'Algérie. Histoire d'une déchirure*, Paris, Gallimard [Paris, Gallimard, 1996¹].
- Stora, Benjamin (1998²), *La Gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte-Poche, [Paris, La Découverte, 1991¹].
- Stora, Benjamin (2004²), *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, nouv. éd., Paris, La Découverte, [Paris, La Découverte, 1991¹].
- Stora, Benjamin (2006⁴), *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, [Paris, La Découverte, 1992¹].
- Stora, Benjamin (2008²), «1999-2003, guerre d'Algérie, les accélérations de la mémoire», in Harbi, Mohammed - Stora, Benjamin (sous la dir. de), *La Guerre d'Algérie*, Paris, Hachette [Paris, R. Laffont, 2004¹], pp. 725-744.
- Thénault, Sylvie (2012), *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale*, Paris, O. Jacob.
- Vidal-Naquet, Pierre (1972), *La Torture dans la République: essai d'histoire et de politique contemporaines (1954-1962)*, Paris, Éd. de Minuit.
- Zamponi, Francis (1999), *Mon Colonel*, Arles, Actes Sud.